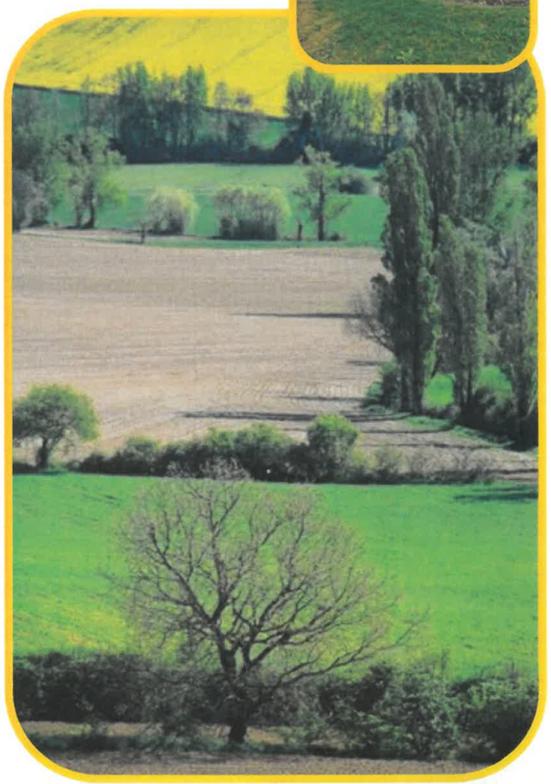
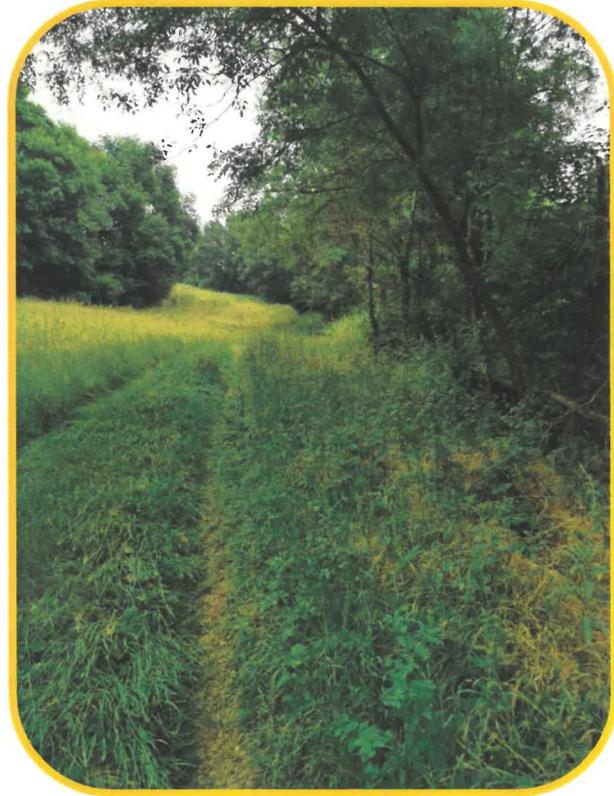


S
A
I
N
T
E
-
L
I
V
R
A
D
E

Le Lien Municipal

Juin 2022



Haute
Garonne
(31)



Horaires Mairie
Ouvert au public

Lundi 13h30 à 17h30
Mardi 8h30 à 13h00
Jeudi 13h30 à 17h30
Vendredi 8h30 à 13h00
Tél : 05.61.85.64.90

E-mail :
mairie.ste.livrade@orange.fr
Site Internet:
www.sainte-livrade31.fr

Appels d'urgence

Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 17
EDF 0 810 070 333
Eau 05 61 82 61 80
(Urgence)

Artisans et Services
sur la commune

***Carrosserie PORCHERON**

(Patrick Mercier) 05 61 85 71

44

***GAEC Le grand chêne**
(foie gras) 05 61 85 60 21

***Aurélien THOMAS –**
Peintre 06 26 03 48 61

***Vertige (Olivier Cornic)**
Paysagiste 05 61 85 36 63

***Anne-Marie FLORIDO – Bien-être Shiatsu** - 06 60 40 73 73

***SARL FZ—Maçonnerie, charpente**
06.11.92.84.76 -05.34.52.16.87

***SOS MAISON : JL Demblans**
Travaux spécialisés de construction 06.87.52.03.01
mail : jdemblans@bbox.fr

***Rachel TRILHE –**
Repassage&Ménage
06. 22.41.13.32

***François Agrelli-**
Electricité&Antenne
640 Chemin du Céré
07.78.24.01.01

***cabinet de psychanalyse jungienne** 241 rte des Paguères
06.76.54.89.83

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Ce printemps tant attendu, signe de renouveau, nous a apporté son lot d'images sombres avec la guerre en Ukraine, les habitants fuyant leur maison, des villes entières détruites. Ne pouvant pas rester inactive, la municipalité de Sainte Livrade s'est associée à cet élan de générosité en mettant en place une collecte de dons en partenariat avec la protection civile.

Après deux années de contraintes sanitaires en raison de la crise Covid, certaines restrictions ont été partiellement levées. Même si nous devons maintenir une certaine vigilance, dictée par la responsabilité de chacun d'entre nous et le bon sens (certains protocoles sont toujours en place), il nous est possible d'envisager le retour de moments de rencontre et de partage tout en respectant les mesures barrières. Les commémorations ont pu reprendre leur caractère public et les élus ont voulu mettre en place une journée festive le 7 mai en l'absence de la fête locale. Cette journée a connu un beau succès et les retours ont été très positifs.

Les élections présidentielles ont eu lieu avec un bon taux de participation : 85 % au premier tour et 82% au deuxième tour sur notre commune, Emmanuel MACRON sortant légèrement en tête des deux scrutins. Les élections législatives quant à elles ont eu lieu le 12 et 19 juin. Suite au peu de voix d'écart entre le candidat NUPES et la candidate macroniste, un recours a été déposé par le candidat NUPES. Nous attendons la décision du conseil constitutionnel.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur l'étude de différents projets et/ou scénarios (ancien presbytère, bâtiment de stockage, atelier, allée du cimetière, aménagement du village...). Eté 2020, nous avons sollicité Haute Garonne Ingénierie (CD31) pour nous accompagner et le conseil en urbanisme, architecture et environnement (CAUE) pour nous apporter leur vision d'expert. Ils nous aideront à porter certains dossiers auprès des différents organismes. Il faut préciser que dans le cadre de ces travaux, les 2 accompagnements sont gratuits ! La communauté de communes nous assiste également à travers ses différents services (instruction du droit des sols, aménagement du territoire et voirie).

Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de brûler les déchets conformément au règlement sanitaire départemental et nous vous demandons également de respecter l'arrêté préfectoral sur la lutte contre les bruits.

L'école est finie et la municipalité félicite tous les jeunes collégiens et lycéens pour l'obtention de leurs examens.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, un bel été et d'excellentes vacances.

Sylviane COUTTENIER
Maire de Sainte Livrade

Cérémonie du 19 mars 1962



Le 60ème anniversaire des accords d'Evian, qui ont permis le cessez le feu en Algérie, a été célébré le samedi 26 mars 2022 en présence de Mme la Député Monique Iborra, Mr Didier Laffont conseiller départemental, Mr Raymond Alègre maire de Mérenvielle, Monsieur Jacques Larrue, 1er adjoint, représentant Madame le Maire Sylviane Couttenier, les représentants de la FNACA de Léguevin, les portes drapeaux et le major Soulat représentant la gendarmerie de Léguevin.

La cérémonie a débuté par le dépôt des gerbes suivi de la lecture du message de la FNACA et de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants. Deux jeunes Saint Livradais ont lu un poème. La cérémonie s'est clôturée par les remerciements aux portes drapeaux et par le verre de l'amitié.

Cérémonie du 8 mai 1945

La journée festive du 7 mai a débuté par la messe célébrée par le père François Sondo. Le cortège avec en tête les anciens combattants de la Fnaca de Léguevin, les enfants et le porte-drapeau de la commune ont ensuite rejoint le monument aux morts au pied duquel Sylviane Couttenier, Maire et Jacques Larrue, 1^{er} adjoint ont déposé une gerbe à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif était offert aux participants sous le préau de l'ancienne école.



Collecte de dons pour l'Ukraine

Le conflit en Ukraine ne laissant personne insensible, la municipalité de Sainte-Livrade a souhaité participer à cette action de solidarité envers les réfugiés victimes de cette guerre. Les élus ont organisé 3 permanences à la salle des fêtes pour permettre la collecte de produits de première nécessité dont la liste a été fournie par la Protection Civile.

Des habitants de la commune mais aussi des communes voisines sont venus apportés des produits d'hygiène, de pharmacie, du médical, nourriture et couches pour bébé Tous ces dons ont été triés et mis en carton par l'agent communal. Au total, la protection civile a récupéré 41 cartons de dons qui vont être amenés au MIN de Toulouse avant d'être acheminés vers la Pologne.



ETAT CIVIL

Naissance

✚ Alban BERCIER né le 17 avril 2021

✚ Jules Laurent né le 18 janvier 2022



Nos sincères félicitations aux heureux parents !

Compte Administratif Communal 2021

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	695.116,06 €	<u>Recettes</u>	Prévu :	695.116,06 €
	Réalisé :	190.289,41 €		Réalisé :	226.279,83 €
			Report 2020 :		+ 477.476,06 €

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	88.012,01 €	<u>Recettes</u>	Prévu :	88.012,01 €
	Réalisé :	19.404,04 €		Réalisé :	11.379,99 €
	Reste à réaliser :	1.600,00 €	Report 2020 :		+ 78.512,01 €

Budget Prévisionnel 2022

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	695162 €	<u>Recettes</u>	196 696 €
Report 2021	0 €	Excédent reporté 2021	498 466 €
Total de la section de fonctionnement		695 162€	

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	84387 €	<u>Recettes</u>	15 500 €
Report 2021	1600 €	Excédent reporté 2021	70 487 €
Total de la section d'investissement		85 987 €	

Total budget prévisionnel 2022 : 781 149 €

Taxes directes locales pour 2022

Foncier bâti : 36,41%

Foncier non bâti : 62,84%

Rappel aux propriétaires de chiens

Il est rappelé aux propriétaires que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article **L211-19-1 du Code rural**. Un chien est aussi considéré divagant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...). ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

Cela ne s'applique pas au chien qui participe à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.



JOURNÉE FESTIVE Du 7 mai 2022

La fête locale n'ayant pas lieu, la municipalité a souhaité organiser une journée festive. Après la cérémonie du 8 mai 1945 et l'apéritif qui a suivi, l'amicale des chasseurs, qui a voulu participer à cette fête, a préparé un copieux repas où près d'une centaine de personnes ont participé.

Après le repas, les boules de pétanque ont ensuite pris du service pour des parties amicales pendant que certains ont préféré faire une marche. Les enfants ont pu participer à un atelier maquillage et profiter des châteaux gonflables installés sur l'aire de jeux pour leur plus grand bonheur. A 17 heures, la **chorale Andolfivoix** a régalé le public avec une prestation de près de 2 heures. Des moments simples et conviviaux mais aussi des moments de partage et de rencontre qui ont été fort appréciés !



TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux 2021/2022 réalisés par l'agent communal et prestataires

- ✚ Travaux de débouchage de buses (chemin Tort, route des Etangs, chemin du Couchet)
- ✚ Mairie : Fabrication de volets, peinture et restauration de la partie basse de la façade principale
- ✚ Presbytère : réparation d'une fuite d'eau, abattage d'un arbre dans la cour
- ✚ Eglise : peinture de chandeliers, traitement des bancs, peinture grande porte, remise en état d'une partie du toit, entretien du système campanaire.
- ✚ Chemins ruraux : entretien du chemin de Camparnaut et du chemin allant de l'Isle Jourdain à Pradère (les travaux de ce dernier ayant été réalisés en partie par des élus bénévolement)
- ✚ Cimetière : réparation du portail et peinture, entretien des allées.
- ✚ Espaces verts : entretien de tous les espaces verts et taille des différents arbustes.
- ✚ Salle des fêtes : contrôle des moyens de secours et travaux de mise aux normes, mise en place de protection pour empêcher les pigeons de venir nicher sous le toit, vérification du défibrillateur
- ✚ Aire de jeux : contrôle des jeux et entretien du boulodrome
- ✚ Salle des activités : nettoyage du toit et remplacement d'un radiateur
- ✚ Voiries Communales : fauchage des bas-côtés et talus
- ✚ Rénovation de l'éclairage public du centre du village : dernière tranche

ELECTIONS

PRÉSIDENTIELLES 10-24 Avril 2022

	Inscrits	1er T
Votants	199	234
Participation	85,40%	82,48%
Exprimés	189	169
Blancs	9	19
Nuls	1	5

	1er tour		2e tour	
	Voix	%	Voix	%
MACRON Emmanuel	43	22,75	89	52,66
LE PEN Marine	38	20,11	80	47,34
MELANCHON Jean-Luc	32	16,93		
ZEMMOUR Eric	29	15,34		
LASSALLE Jean	16	8,47		
JADOT Yannick	9	4,76		
PECRESSE Valérie	7	3,7		
HIDALGO Anne	5	2,65		
ROUSSEL Fabien	4	2,12		
DUPONT-AIGNAN Nicolas	4	2,12		
POUTOU Philippe	1	0,53		
ARTHAUD Nathalie	1	0,53		

LÉGISLATIVES 12-19 juin 2022

	1er T	2ème T
Inscrits	234	234
Votants	148	136
Participation	63,25%	58,72%
Suffrages exp	139	114
Blancs	5	16
Nuls	4	6

	1er tour		2e tour	
	Voix	%	Voix	%
M. Fabien JOUVE <i>Nupes</i>	34	24,46	58	50,88
Mme Monique IBORRA (ELUE) <i>Ensemble !</i>	35	25,18	56	49,12
Mme Lydia AIELLO <i>Rassemblement National</i>	33	23,74		
Mme Dominique PIUSSAN <i>Reconquête !</i>	15	10,79		
M. Christophe ALVES <i>Les Républicains</i>	5	3,6		
Mme Christelle HELMAN <i>Divers gauche</i>	4	2,88		
Mme Sandra LAPORTE <i>Ecologistes</i>	4	2,88		
Mme Sylvie BONNEMAISON <i>Divers droite</i>	2	1,44		
Mme Servane PATER <i>Ecologistes</i>	2	1,44		
Mme Delphine LANOIX <i>Droite souverainiste</i>	2	1,44		
Mme Michele FUEL <i>Divers extrême gauche</i>	1	0,72		
M. Thierry TARANTO <i>Divers droite</i>	1	0,72		
M. Tristan MARTIN <i>Divers droite</i>	1	0,72		
M. Marc QUINTON <i>Divers</i>	0	0		

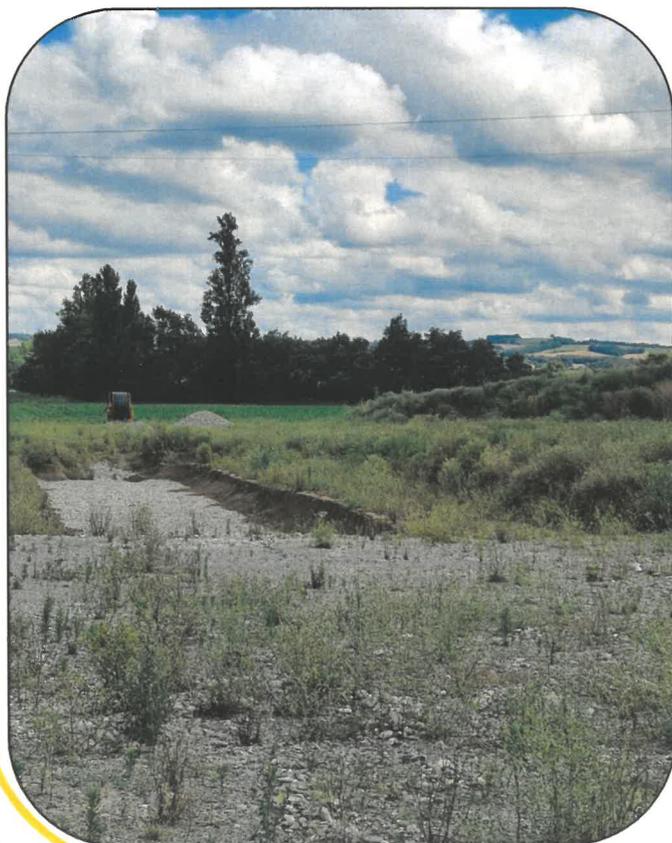


Depuis plusieurs mois, les élèves, enseignants et personnels sont contraints de se plier à un strict protocole sanitaire engendrant pour nos personnels beaucoup plus de travail et de la fatigue. Même si ce protocole s'est allégé au niveau de l'éducation nationale, ce n'est pas le cas pour l'accueil des mineurs. De nombreux arrêts maladie se sont enchaînés entraînant de fait un manque de personnel. Rencontrant des difficultés pour remplacer les agents absents, les élus ont revêtu le tablier en allant servir à la cantine, faire la plonge et le ménage des locaux.

A ce jour, l'école élémentaire comprenant 7 classes accueillent 163 enfants dont 5 de notre commune. Les 4 classes de l'école maternelle ont un effectif de 77 enfants dont 5 de notre commune.

Le Sivom a lancé depuis plusieurs mois un appel à candidature pour le poste d'agent technique en charge des petits travaux et des espaces verts à temps partiel. A ce jour, aucune candidature n'a pu être retenue. Dans l'attente du recrutement, les agents des communes de Sainte Livrade, Lasserre Pradère et Mérenvielle effectuent les différents travaux.

RESEAU 31



Syndicat Mixte eau et assainissement Station à roseaux

Nous avons acquis en 2021, le terrain de la future station d'épuration à roseaux qui permettra au centre du village de bénéficier d'un assainissement collectif.

Le SMEA 31(RESEAU 31) est en charge de ces travaux. Le financement de ces travaux est pris intégralement en charge par le syndicat.

Les travaux commencés en 2020 ont été retardés. Ils devraient reprendre à la fin du mois de septembre.

Jacques Larrue a remplacé Christophe Costes, démissionnaire du Conseil Municipal, et devient le nouveau représentant de notre commune au syndicat.

GRAND OUEST TOULOUSAIN



La communauté de communes devient le Grand Ouest Toulousain

Territoire résolument tourné vers l'avenir, **Le Grand Ouest Toulousain** affirme son souhait de devenir un acteur incontournable de l'Ouest toulousain et exprime des valeurs fortes de solidarité, de cohésion, d'attractivité et de développement durable.

Le Grand Ouest Toulousain est composé de sept communes - Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvetat Saint-Gilles, Lévigac, Mérenvielle, Lasserre-Pradère et Sainte-Livrade - aux ressources rurales et urbaines complémentaires. Le territoire bénéficie d'atouts naturels tels que la forêt de Bouconne, véritable poumon vert et d'une richesse culturelle et associative qui attire de plus en plus de personnes en quête d'espace et de qualité de vie.

« Nous sommes une Communauté de Communes à taille humaine, pilotée par une équipe dynamique qui œuvre concrètement pour son territoire. Nous voulons le protéger et le valoriser, en mettant la défense de l'environnement au cœur de nos actions. »

Philippe Guyot, Président du Grand Ouest Toulousain

Depuis son élection en juin 2020, les élu(e)s communautaires et les agents de l'intercommunalité mettent tout en œuvre pour exercer au mieux toutes les compétences qui incombent à la communauté de communes et dynamiser encore davantage l'attractivité du territoire.

Ces derniers mois cela s'est notamment traduit par le recrutement de dix collaborateurs et collaboratrices venu·es renforcer les équipes des différents services, pour permettre de proposer de meilleurs services aux usagers.

Au-delà des services les plus identifiés par la population, tels que la collecte des déchets et la gestion de la voirie et des pistes cyclables, le Grand Ouest Toulousain mène également des actions en faveur du développement économique. Ces actions favorisent prioritairement les commerces de proximité, cœur de vie économique du territoire, avec notamment la création d'un réseau de commerçant·es « J'achète dans ma ville », visant à promouvoir les acteurs locaux et la dynamique de circuit court.

La Communauté de Communes mène également une politique sociale forte où l'accès aux droits est un axe essentiel du mandat. Le Grand Ouest Toulousain gère l'espace France Services et les quatre centres sociaux du territoire.

En chiffres :

41 947 habitant(e)s

3 623 entreprises

185 ha de zones d'activités

1 419 ha de forêts

4 091 ha de terres agricoles

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives

En 2019, les élus du Grand Ouest Toulousain, face aux enjeux écologiques et à l'augmentation importante des coûts de traitement et de collecte ont fait le choix de mettre en place à compter de 2023 la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères incitatives afin de limiter la quantité de déchets à collecter et à incinérer. Une charte a également été signée par tous les présidents des 8 collectivités adhérentes au syndicat mixte DECOSET en charge de l'incinération et du tri de nos déchets. Elle traduit leur volonté d'intégrer aux politiques de gestion des déchets des démarches conjointes suivant les 5 grands axes que sont la prévention, la cohérence de la communication, la réduction des bio-déchets, l'éco-exemplarité des territoires et l'accompagnement des citoyens.

Dès le 1^{er} janvier 2023, toutes les collectivités devront passer à l'extension des consignes de tri sous peine de voir leurs soutiens financiers réduits de moitié. Tous les emballages plastiques devront être mis dans le container tri.

Dès le 1^{er} janvier 2024, les bio-déchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) ne devront plus être mis dans le container à ordures ménagères (directive européenne). Ces déchets représentent un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères.

Comment changer ses habitudes et réduire ses déchets ?



Changement des jours de collecte

A partir du 2 mai, la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif seront effectuées tous les mercredis. Les containers devront être sortis la veille au soir et rentrés après le passage des deux camions.

Le service de collecte centralise toutes vos réclamations

En cas de bac défectueux, cassé, disparu ou non collecté, appelez le service au

05 34 55 46 10 de 9h00 à 12h30 uniquement

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Nouveau : votre service d'Autorisation du droit des sols évolue et se simplifie.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme peuvent être entièrement remplis et déposés en ligne via la plateforme www.e-permis.fr.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours constituer votre dossier de demande au format papier et le déposer auprès de votre mairie, même après le 1^{er} janvier 2022.

Le service ADS est le service qui instruit les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des documents d'urbanisme approuvés par chacune des communes à savoir Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Code de l'Urbanisme.

Ce service a été mis en service début avril 2015 avec une instruction effective depuis le 1er juillet 2015, pour le compte de l'ensemble des communes du Grand Ouest Toulousain. Il instruit les demandes suivantes :

- [Permis de construire](#)
- [Permis de construire modificatif](#)
- [Permis d'Aménager](#)
- [Déclarations Préalables de Travaux et de Division](#)
- [Certificats d'urbanisme opérationnels \(b\)](#)



Informations : Le dépôt du dossier ou des pièces complémentaires se fait en Mairie **obligatoirement**. Le service ADS ne reçoit pas de public sauf sur demande expresse de la commune et en présence d'un de ses représentants.

Pour toutes questions liées au dossier, le pétitionnaire doit obligatoirement prendre contact avec la commune.

Le Programme Voirie



Les travaux de voirie relèvent de la compétence du Grand Ouest Toulousain. Le conseil communautaire a fait le choix d'augmenter les enveloppes pour toutes les communes du Grand Ouest Toulousain. Pour la commune de Sainte-Livrade, l'enveloppe à 100000 euros sur 3 ans. Un diagnostic intercommunal des voiries sur le territoire a été réalisé afin de permettre à la communauté de communes d'établir un calendrier des priorités.

Pour 2022, des travaux ont été réalisés sur le chemin Tort et une partie du Chemin du Couchet.

Des réflexions sont en cours pour la création d'un cheminement piétons de la sortie du futur lotissement vers la place du village et l'aire de jeux.



OUVERTURE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES

À l'initiative du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'espace *France Services* est un espace gratuit et accessible à toutes et à tous.

Il vise à faciliter l'accès de la population aux services publics.

Du lundi au samedi, le public a la possibilité d'être accompagné, orienté et d'effectuer de nombreuses démarches administratives numériques - qu'elles soient liées à la situation fiscale, à la santé, la famille, la retraite, au logement ou à l'emploi d'une personne - dans un lieu unique animé par une équipe de professionnels.

Plaisance du Touch : 14 rue des écoles Contact : efs@save-touch.org

Cadours : Rue d'Essling Bureau de poste 31480 Cadours

Horaires d'ouverture au public

Hors vacances scolaires

- Lundi : 14h à 18h30
- Mardi à jeudi : 9h à 13h · 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 13h
- Samedi : 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires

- Lundi : 14h à 17h
- Mardi à jeudi : 9h à 13h · 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 13h · 14h à 16h

Maison des Solidarités Conseil Départemental Haute Garonne



La Maison des Solidarités (MDS) de la **SALVETAT SAINT GILLES**, service social de proximité du Conseil Départemental, intervient sur tout le territoire de la CC de la Save au Touch.

Différents professionnels (personnels d'accueil et administratifs, assistants sociaux et éducateurs, infirmiers, médecins, puéricultrices) assurent les missions suivantes :

- L'accueil et l'orientation des usagers, pour une demande de renseignements, un dossier à remplir
- Le suivi des personnes en situation de précarité pour l'accès aux droits, soutien à la parentalité, aides financières du Département (FSL, bons solidaires) etc.
- Les consultations de Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Les mesures de suivi et de prises en charge pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- L'évaluation des besoins des personnes âgées en situation de dépendance, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Contact : mds.salvetatsaintgilles@cd31.fr ou 05 62 13 08 00

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-17h

2, place Georges Brassens 31880 La-Salvetat-St-Gilles

Une annexe de cette MDS est présente au Centre Médico-Social de CADOURS, 3, rue des Fossés (face à la Poste). Tel. 05 34 57 34 82. Lun, Ma, Ven 9h00-12h30 et 13h30-17h30

Registre des personnes vulnérables

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables. **La mairie tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir.** Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre ! Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées sont confidentielles. **La mairie tient à votre disposition le formulaire à compléter. Pour le récupérer, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 0561856490.**